

Atelier 3 - Domaines de coopération : bilan et perspectives

Face à un sujet vaste, le groupe de travail a fait le choix de recentrer le propos sur quelques thèmes de coopération : le livre à l'hôpital, l'illettrisme, l'illectronisme. Une discussion a fait également état des problématiques de travail en milieu carcéral.

On peut distinguer trois temps dans l'atelier :

- 1/ La Loi, les textes, la volonté du pouvoir public
- 2/ Les chiffres, la réalité du terrain
- 3/ Les expériences de terrains et perspectives

1/ La volonté du pouvoir public

Manifeste de l'Unesco, 1972 : « La bibliothèque publique, clé du savoir à l'échelon local, est un instrument essentiel de l'éducation permanente, d'une prise de décisions indépendante et du développement culturel de l'individu et des groupes sociaux [...] les services qu'elle assure sont accessibles à tous, sans condition d'âge, de race, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de conditions sociales. »

Références bibliographiques à noter : *L'extension de la lecture publique*, rapport d'Isabelle Jan, 1983 ; *La bibliothèque hors les murs*, Éd. du Cercle de la librairie, 2004 ; *Éloge de la lecture*, de Michèle Petit, Belin, 2002.

Tous les textes de lois, les rapports souhaités par le pouvoir public traduisent le fait que la lecture ne va pas de soi et qu'il est nécessaire d'accompagner l'offre de lecture, d'effectuer un travail de médiation et donc, pour la bibliothèque, d'irriguer un territoire avec ses ressources et son professionnalisme.

Dès lors, la coopération est la traduction d'une volonté politique et de son inscription sur un territoire.

Les SRL s'identifient comme des partenaires de terrain, mais aussi comme des opérateurs qui doivent susciter et coordonner des actions de promotion du livre et de la lecture.

La SRL n'est pas un « prestataire », elle a pour mission de développer des ressources, des outils et d'animer un réseau.

2/ Les chiffres

Suivant une enquête datée de 2005, 9 % de la population française est en situation d'illettrisme ; 7 % des Français ont une mauvaise maîtrise de l'écrit.

Dans les prisons françaises, où 80 % des personnes incarcérées ont un niveau scolaire inférieur à la 5^e, environ 40 % se situent en dessous du seuil « de lecture fonctionnelle ».

8 millions de pauvres en France aujourd'hui.

13 % de la population vit avec moins de 680 €/mois.

Face à un public en retrait, au comportement d'évitement vis-à-vis de la lecture, qui n'a pas pour priorité la culture, mais qui est enfermé dans les nécessités vitales du quotidien, il est particulièrement important d'opérer des coopérations, permettant d'associer des acteurs de terrain différents, favorisant la mise en commun des compétences et des réseaux.

3/ Les expériences de terrain et perspectives

L'atelier a permis d'aborder certaines actions de terrain, notamment le travail mené en Franche-Comté à destination des publics des Restos du cœur, d'Emmaüs... où la SRL a proposé un travail en trois étapes : état des lieux et identification des acteurs et partenaires de terrain ; colloque donnant la parole à tous et permettant une meilleure connaissance des missions de chacun ; mise en place d'actions et conventions.

Il a été question aussi du travail mené en milieu carcéral – toujours fragile – et avec les publics des hôpitaux.

Trois points récurrents sont apparus :

- Nécessité de conventions et de financements dans la durée

Il est important de pérenniser les actions vis-à-vis de publics particulièrement fragiles, et qui vivent dans la précarité. Les conventions posent les bases de la coopération, impliquent formellement chaque partenaire. Elles sont d'autant plus importantes dans le cas de

partenaires multiples. Il est important qu'elles puissent être pluriannuelles, de même que les financements.

- Importance de la SRL qui doit insuffler une dynamique

La convention ne se suffit pas à elle-même, il est nécessaire de maintenir la dynamique de travail, de coopération, de « regonfler les troupes ». Face à une tâche ardue et complexe, les acteurs de terrains peuvent se décourager. La SRL doit maintenir la dynamique, relancer le travail, remotiver les acteurs associatifs et institutionnels.

Revenir à une forme de plan ville-lecture

Certains intervenants de l'atelier ont fait part de leur regret de ne plus disposer du contexte du plan ville-lecture. Il était notamment important dans le cadre d'une dynamique de travail, invitait les bibliothèques à dégager du temps et des compétences sur des projets sortant des orientations habituelles. Il permettait de placer une action dans la durée, « de se donner les moyens ».

Conclusion : l'atelier a permis de souligner certains points essentiels aux coopérations de terrain :

- La SRL donne cohérence au travail partenarial et ne doit pas être un prestataire de service. Elle dynamise, accompagne, coordonne, fédère.
- Il est nécessaire de simplifier, de globaliser, de pérenniser, de mettre au clair les coopérations par des conventions et de se donner du temps, par des plans pluriannuels
- Il faut « oser la lecture » pour tous les publics

Aurélie Marand

Directrice du Centre régional du livre de Lorraine